

Action collective sur les opioïdes au Québec

(Cour supérieure du Québec N° 500-06-001004-197)

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT CET AVIS, CAR IL PEUT AFFECTER VOS DROITS

La date limite pour le dépôt des réclamations dans le cadre de l'action collective sur les opioïdes au Québec qui a été fixée pour le 31 juillet 2026 a été reportée au **30 novembre 2026** pour permettre à plus de membres (y compris les héritiers) de déposer une réclamation.

Les membres du groupe qui auront soumis leur formulaire de réclamation avant le 30 novembre 2026 ont jusqu'au **28 février 2027** pour envoyer les documents médicaux au soutien de leur réclamation. Les héritiers des membres décédés ont également jusqu'au 28 février 2027 pour soumettre les documents prouvant leur statut d'héritiers.

L'Action collective sur les opioïdes au Québec se poursuivra à l'encontre des Défenderesses qui n'ont pas conclu d'entente.

DISTRIBUTION DU FONDS DE RÈGLEMENT AUX MEMBRES

Les ententes de règlement approuvées par le tribunal depuis le début de l'action collective sur les opioïdes au Québec prévoient un montant à être distribué d'environ **22 600 000 \$** (le « **Fonds de règlement** »), à être divisé entre les membres ayant des réclamations valides. Les Membres ayant présenté une réclamation valide partageront à parts égales dans le Fonds de règlement. **À l'heure actuelle, le montant qui sera distribué à chaque personne ayant une réclamation valide n'a pas été déterminé.**

Pour être admissibles à recevoir une compensation, les membres doivent remplir et soumettre le formulaire de réclamation approuvé par la Cour avant la date limite, et fournir une preuve documentaire prouvant :

- 1)** qu'entre 1996 et aujourd'hui, en tant que résident du Québec, ils se sont vu prescrire et ont consommé un ou plusieurs types de produits opioïdes figurant dans la « Liste des opioïdes admissibles uniquement au processus de réclamation » (voir la liste jointe au formulaire de réclamation); **et**
- 2)** qu'ils ont reçu un diagnostic de trouble lié à l'usage des opioïdes, ou ont reçu un traitement pour ce trouble.

Les héritiers en ligne directe des personnes décédées qui répondent à ces critères sont également Membres et admissibles à participer à la distribution.

Tous les documents pertinents sont disponibles sur le site web de l'Administrateur des réclamations: www.MNP.ca/QCopioide.

PROCÉDURE POUR FORMULER UNE RÉCLAMATION

Vous devez remplir le formulaire de réclamation en format électronique ou papier. Le formulaire électronique est accessible sur la page web de l'**Administrateur des réclamations nommé par la Cour**, MNP Ltée : www.MNP.ca/QCopioide. Vous pouvez également obtenir un formulaire papier en communiquant avec l'Administrateur des réclamations.

La décision de l'Administrateur des réclamations sur l'admissibilité de chaque réclamation sera finale et contraignante pour les membres, sous réserve du recours aux pouvoirs de surveillance du juge chargé de la gestion de l'action collective.

COORDONNÉES DE L'ADMINISTRATEUR DES RÉCLAMATIONS

MNP Ltd.

1155, boul. René-Lévesque O., 23e étage

Montréal, QC, H3B 2K2

quebecopioidsettlement@mnp.ca

1-844-285-6678

Ligne d'assistance en direct (disponible les mardis et jeudis, de 11 h à 12 h, heure de l'Est):
514 492-0217

N'hésitez pas à communiquer avec l'Administrateur des réclamations si vous désirez plus d'informations sur le processus de distribution ou pour obtenir de l'aide avec votre réclamation.

POURSUITE DE L'ACTION COLLECTIVE SUR LES OPIOÏDES AU QUÉBEC

Étant donné que l'action collective sur les opioïdes au Québec se poursuit contre les Défenderesses qui n'ont pas conclu une entente de règlement, il est possible que des **indemnités additionnelles** soient obtenues pour les Membres à une date future.

Si vous avez des questions sur la poursuite de l'action collective sur les opioïdes au Québec, n'hésitez pas à contacter les avocats du groupe:

FISHMAN FLANZ MELAND PAQUIN LLP

1010 rue de la Gauchetière Ouest, bureau

1600, Montréal, QC, H3B 2N2

Tel. 514-932-4100

Télécopieur: 514-932-4170

info@ffmp.ca

TRUDEL JOHNSTON & LESPÉRANCE

750 Côte de la Place d'Armes, bureau 90

Montréal QC H2Y 2X8

Tel. 514-871-8385

Télécopieur: 514-871-8800

info@tjl.quebec